

**Traduction non officielle
Pour information seulement**



**Convention sur la lutte contre
la désertification**

Distr.
GENERAL

ICCD/COP(9)/CST/INF.3
30 septembre 2009

ORIGINAL : ANGLAIS

CONFERENCE DES PARTIES

Comité de la science et de la technologie

Neuvième session

Buenos Aires, 22–25 septembre 2009

Point 3 (c) de l'ordre du jour provisoire

Repenser le fonctionnement du Comité de la science et de la technologie conformément au plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en oeuvre de la Convention (2008–2018)

Rapport de la 1^{ère} Conférence scientifique de la CLD

**1^{ère} Conférence scientifique de la CLD:
Synthèse et recommandations**

Note du Secrétariat

1. Un résumé de la synthèse et des recommandations de la 1^{ère} conférence scientifique de la CLD a été présenté dans le document ICCD/COP(9)/CST/INF.2.
2. Le texte de la synthèse et des recommandations de la 1^{ère} conférence scientifique de la CLD est annexé dans son intégralité au présent document.

Annexe

Synthèse et recommandations

1. La huitième Conférence des Parties (COP 8) de la Conférence des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) a décidé de renforcer la base scientifique sur laquelle s'appuie la Convention et mandaté le Comité de la science et de la technologie (CST) pour qu'il organise ses sessions futures essentiellement sous la forme de conférences consacrées à des thématiques spécifiques.
2. La thématique « *Suivi et évaluation biophysique et socio-économique de la désertification et de la dégradation des sols dans le but d'aider à la prise de décisions en matière de gestion des sols et de ressources hydriques* » a été choisie comme premier sujet prioritaire. Le plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en oeuvre de la Convention (2008–2018) (ci-après « la Stratégie ») (biennale 2008–2009) met en avant l'importance accordée au développement et à la mise en oeuvre de méthodes scientifiques reconnues pour le suivi et l'évaluation de la désertification, tout en soulignant la nécessité d'adopter une approche holistique.
3. En préparation de la Conférence, le consortium Dryland Science for Development (DSD) a convoqué trois groupes internationaux de travail composés de scientifiques et chargés d'analyser et de résumer les connaissances scientifiques de pointe existant sur la thématique prioritaire. Le but de ces rassemblements était de rédiger des recommandations pratiques.
4. Ce document présente les principales conclusions auxquelles ont abouti ces trois groupes de travail après avoir pris en considération les idées avancées au cours de la conférence. Ces conclusions sont organisées en 11 messages/recommandations clé.

1. La désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, telles que définies par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, résultent d'interactions dynamiques et interconnectées entre l'homme et l'environnement au sein des systèmes fonciers, cette dernière notion recouvrant l'eau, les sols, la végétation et les populations. Cette réalité exige un cadre scientifique rigoureux pour le suivi et l'évaluation de ces phénomènes, ce qui fait encore défaut.

5. Le texte de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification place l'être humain « *au centre des préoccupations dans la lutte contre la désertification et pour l'atténuation des effets de la sécheresse* ». Il note que la désertification/dégradation des sols ainsi que la sécheresse (DDSS) « *sont causées par des interactions complexes entre facteurs physiques, biologiques, politiques, sociaux, culturels et économiques* » et sont corrélées à des « *problèmes sociaux comme la pauvreté, une mauvaise situation sanitaire et nutritionnelle et l'insécurité alimentaire* » ainsi que d'autres facteurs. La Stratégie de la CLD réaffirme l'orientation de sa mission telle que reflétée dans les Objectifs stratégiques scientifiques (1-3) et leurs impacts associés attendus.
6. Pour atteindre les objectifs de la CLD, le suivi et l'évaluation de la DDSS doivent donc utilement se concentrer sur les interactions complexes entre homme et environnement. Le défi

est de taille. L'analyse de la complexité de ces systèmes se situe aux confins de la science des systèmes terrestres et de celle des changements globaux.

7. Jusqu'à aujourd'hui, les procédures de suivi et d'évaluation ont essentiellement été empiriques, se concentrant sur les symptômes de la DDSS plutôt que sur ses processus et facteurs sous-jacents. Ce n'est que depuis la fin des années 1990 que les interactions entre facteurs humains et climatiques ainsi que les échelles temporelle et spatiale du phénomène ont été intégrées à ces cadres et concepts, s'appuyant sur les corrélations existant au sein des systèmes couplés homme-environnement (H-E) à l'origine de la DDSS.

8. Des concepts innovants de suivi et d'évaluation sont donc nécessaires pour traduire ces cadres en des actions concrètes. Sur la base des avancées récentes enregistrées en matière de suivi de l'état (condition) des terrains et de leur évolution dans le temps (grâce, par exemple à l'analyse d'indicateurs liés à la santé des écosystèmes, aux dynamiques sociales, économiques, politiques et du savoir et aux méthodes de restauration et de préservation), des concepts et outils avancés d'intégration sont nécessaires pour développer des stratégies efficaces d'adaptation et d'atténuation.

9. Parmi les principaux cadres conceptuels d'analyse des informations complexes en matière de DDSS proposés ces dernières années, citons le FPEIR (facteurs, pression, état, impact, réactions, modèle lancé par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques) et la *réduction permanente de la capacité des écosystèmes à fournir des services* (Evaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005). Le récent Paradigme du développement des zones sèches (DDP) (Reynolds *et al.*, 2007) tente de synthétiser ces analyses conceptuelles dans un cadre intégré centré sur le couplage entre systèmes humains et environnementaux, ceux-ci s'adaptant les uns aux autres de manière dynamique dans les régions arides.

10. Suite à la publication de Reynolds *et al.* (2007), la recherche et les pratiques sur ces questions se sont toujours davantage orientées vers un ensemble de conclusions générales relatives à la condition et aux dynamiques des systèmes homme-environnement. Pour un suivi et une évaluation plus efficaces, celles-ci doivent se transformer en orientations conceptuelles.

(a) Tant chercheurs que praticiens doivent adopter une approche intégrée. Les questions écologiques et sociales sont intrinsèquement liées, de même que les options en matière d'aide aux revenus et de gestion environnementale.

(b) Il faut avoir davantage conscience de la lenteur d'évolution des situations ; les mesures sur le court terme ont tendance à être superficielles et ne peuvent ni résoudre les problèmes existants ni gérer le changement permanent.

(c) La non linéarité des processus doit être reconnue. Les systèmes arides sont souvent en déséquilibre, leurs seuils sont divers, d'où la multiplicité de leurs contextes écologiques et sociaux.

(d) Les interactions croisées doivent être anticipées ; les problèmes et solutions à une même échelle influencent et sont eux-mêmes influencés par ceux d'autres dimensions.

(e) Une importance plus grande doit être accordée aux connaissances environnementales locales.

11. Ces progrès visant à mieux comprendre la complexité de ces phénomènes en l'encadrant contribuent au développement de stratégies et de méthodes de suivi et d'évaluation holistiques mais aussi scientifiquement solides. Bien qu'il faille encore beaucoup progresser, plusieurs outils et méthodes sont aujourd'hui disponibles et permettent d'enrichir notablement les conclusions tirées du suivi et de l'évaluation des connaissances.

12. Nous pouvons en conclure que la mesure de la DDSS ne peut se réduire à une simple valeur numérique ou à un indice déterminé à partir de calculs mathématiques composés de différents paramètres qualitatifs (par exemple, l'érosion des sols, le bien-être humain ou la résilience des écosystèmes). En effet, cela reviendrait à additionner « des pommes et des poires » sans réfléchir à la spécificité contextuelle et à la dynamique de chaque composante.

2. Pour rester réalistes et perspicaces à la lumière de cette complexité, les efforts de suivi et d'évaluation doivent avoir recours à une large gamme de méthodologies analytiques et distiller leurs leçons en faisant appel à la modélisation intégrée de l'évaluation pour que celles-ci soient utiles aux décideurs.

13. Le suivi et l'évaluation de la DDSS, centrés sur les populations, doivent accepter le fait que les différents acteurs du phénomène n'ont pas la même perception de la dégradation des sols. D'un point de vue environnemental, le défrichement des terres à des fins agricoles peut être une dégradation, alors que pour leur utilisateur, il représente une amélioration, puisqu'il transforme les sols en leur permettant de fournir des services agricoles immédiatement rentables. C'est pourquoi il faut compléter l'évaluation de l'état biophysique du sol par une analyse de ce que cet état signifie pour les diverses parties prenantes.

14. Des indicateurs simples ne révéleront qu'une petite partie du phénomène complexe de la DDSS. Ils ne peuvent refléter la nature dynamique de la co-adaptation des systèmes humains et environnementaux ou la perception des différents acteurs de la condition des sols. Afin de réduire les coûts de collecte des données, les institutions cherchent parfois à utiliser des indicateurs provenant de bases de données existantes mais non spécifiques à la DDSS (sur l'eau, l'environnement, l'agriculture ou la santé par exemple), la conséquence étant qu'ils ne sont que partiellement et indirectement liés à ce phénomène.

15. En raison de ces limites, le suivi et l'évaluation basés sur un ensemble d'indicateurs *a minima* ne peuvent découler que sur une analyse des impacts généraux qu'induit la mise en œuvre de la CLD. Plutôt que de se limiter à des groupes figés d'indicateurs, la communauté de la CLD devrait progressivement se tourner vers la gamme plus large des méthodes analytiques disponibles, dans le cadre d'un régime de suivi et d'évaluation soigneusement planifié, holistique et à échelles multiples. Cette approche permettra une utilisation plus souple et plus judicieuse des indicateurs en fonction des objectifs de la CLD.

16. Des techniques éprouvées existent déjà au sein des méthodologies utilisées dans les recherches sur le terrain, les études de cas, la modélisation, la cartographie, les diagnostics, l'analyse de scénarios, participative, coûts/bénéfices, des tendances, des voies de développement, des systèmes de connaissances, des parties prenantes, de la durabilité, etc. L'utilisation de

sources multiples de connaissances contribue également à « trianguler » l'analyse pour la préciser et pleinement caractériser l'objet du suivi et de l'évaluation.

17. Etant donné la complexité de la DDSS, l'appel à des connaissances d'experts (y compris celles des utilisateurs de la terre) reste un ingrédient important du suivi et de l'évaluation. Cette expertise permet une intégration et une comparaison d'informations complexes, méthodes qui vont au-delà des capacités des instruments analytiques classiques. Toutefois, elle doit être encadrée par des critères et des procédures de jugement communément acceptés. De plus, l'expertise doit être intégrée aux méthodes analytiques. Plusieurs méthodes systématiques ont déjà été appliquées à la DDSS. Lorsque des parties prenantes et des décideurs aux origines diverses participent ensemble à l'étape conceptuelle de formulation d'un modèle, cela tend à réduire les ambiguïtés et les incohérences et à cibler les principaux processus et variables de la DDSS.

18. Grâce aux méthodes analytiques citées ci-dessus, un large éventail d'informations complémentaires peut être généré qui devra ensuite être intégré. Les « modèles d'évaluation intégrés » permettent une telle démarche en établissant plus spécifiquement un lien entre les dimensions humaine et biophysique de la DDSS de façon à générer des connaissances utiles aux décideurs. Ces modèles d'évaluation intégrés améliorent la qualité des discussions précédant la prise de décisions en permettant une exploration scientifique des interactions complexes intervenant dans les systèmes H-E. Ils révèlent des éléments utiles comme les compromis et conséquences des décisions et des politiques, l'issue des négociations entre parties prenantes ainsi que les risques, incertitudes et vulnérabilités tout en permettant une hiérarchisation des choix parmi les priorités rivales.

19. Parmi les exemples concrets d'application de ces concepts à des échelles plus larges et quasiment opérationnelles, citons des initiatives telles que le Panorama mondial des approches et des technologies de conservation (WOCAT), le projet d'Évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides (LADA) et le système australien d'informations collaboratif sur les pâturages extensifs (ACRIS), décrites plus loin au point 3.

3. Les décisions publiques en matière d'utilisation et de gestion des sols sont essentiellement prises aux niveaux national et sous-national. La stratégie globale de suivi et d'évaluation de la Conférence des Nations Unies sur la lutte contre la désertification doit donc être conçue de façon à être compatible et en synergie avec ces niveaux.

20. Quelle que soit le niveau auquel ils opèrent, les décideurs doivent connaître les informations suivantes, mais avec différents degrés de précision.

(a) La nature (par exemple érosion, déclin de la productivité ou progression des arbustes), la répartition spatiale, la gravité et l'étendue de la DDSS et son évolution dans le temps. Cela exige une base de référence par rapport à laquelle le changement sera évalué ainsi que de nouvelles observations et une réévaluation périodiques pour déterminer la tendance et le rythme du changement.

(b) Les causes de la DDSS. Ses origines tant sociales qu'environnementales doivent être envisagées et associées à l'impact d'activités menées à d'autres niveaux.

- (c) Le risque de voir la DDSS s'étendre à des régions encore épargnées.
- (d) Les actions visant à enrayer la DDSS, leurs résultats et leur impact.
- (e) Les bénéfices/coûts (tant monétaires que non monétaires) de l'inertie comparés à ceux de la prévention ou de la résolution des problèmes liés à la DDSS.

21. Etant donné que, dans la plupart des pays du monde, les autorités chargées de la prise de décisions politiques et institutionnelles se concentrent habituellement aux niveaux national et sous-national, les informations de suivi et d'évaluation de la DDSS doivent plus particulièrement se concentrer sur les détails dont ont besoin les décideurs à ces niveaux-là.

22. La plupart des informations DDSS globales demandées par la CLD peuvent être obtenues après une analyse soignée des données nationales et sous-nationales, à condition que des protocoles et des normes compatibles soient utilisés. Il faut donc consentir les efforts nécessaires pour veiller à l'application de normes et de protocoles compatibles, utiles et scientifiquement validés au suivi et à l'évaluation aux niveaux national et sous-national. Cette harmonisation peut être confiée aux partenaires scientifiques de la CLD, avec l'aval de la Convention.

23. Le cadre conceptuel DDP reprend d'anciennes affirmations : « *les système H-E couplés sont hiérarchiques, imbriqués et répartis en réseaux sur différentes échelles* ». Bien qu'ayant des caractéristiques spécifiques à chaque niveau, les systèmes écologiques, économiques et sociaux des zones arides sont également reliés par des réseaux sociaux, des communications et des infrastructures à d'autres domaines scalaires (Stafford-Smith *et al.*, 2009). Ces liens croisés entre parties prenantes doivent faire l'objet d'une attention particulière tant au niveau institutionnel que pour le transfert des données et des informations à d'autres échelles.

24. S'appuyant sur ces implications sociales, le principe du DDP reconnaît que la question de la dimension est essentielle à l'heure de préciser la stratégie de suivi et d'évaluation. Les principaux services des écosystèmes offrent un ensemble cohérent de thématiques transversales, plus ou moins importantes en fonction du niveau et destinées à encadrer les variables clé dans le but d'améliorer utilement la qualité des données. Grâce à l'encadrement des connaissances locales et à l'intégration des modèles d'évaluation, les savoirs contextualisés existant sur des situations DDSS précises ou des processus H-E (pour les divers lieux et niveaux) peuvent déterminer les principales variables à suivre.

25. Ces variables comprennent des facteurs internes de régulation, comme la disponibilité de l'eau et les taux de stockage des ménages ou des communes (à cette échelle, ils sont souvent perçus comme évoluant « rapidement ») et des facteurs externes découlant de processus à plus grande échelle, comme la fonction des paysages, l'utilisation des sols et le changement climatique aux niveaux national et mondial (généralement perçus comme « lents » par les foyers). Intégrer des variables « lentes » à des thématiques cohérentes permet de généraliser certaines données et informations pour poser un diagnostic en tenant compte des évolutions permanentes de la fonction des écosystèmes. Cette architecture doit idéalement être pensée à la lumière des leçons tirées de l'approche syndromique.

26. Au niveau global, Geist et Lambin (2004) ont analysé 132 études de cas liées à la désertification et identifié des tendances causales typiques et répétitives, pouvant être résumées en quatre causes principales immédiates expliquées par six grands facteurs sous-jacents. Optant pour une approche similaire, bien que plus large, Schellnhuber *et al.* (1997) ont émis l'hypothèse qu'à peine seize syndromes (ensembles de processus et de symptômes interactifs) pouvaient expliquer tous les grands phénomènes mondiaux d'évolution climatique, y compris ceux liés à la DDSS.

27. L'impact de ces interactions croisées à tous les étages des systèmes arides, y compris locaux, ainsi que la nécessité de se concentrer sur des variables lentes et appropriées pour déterminer l'état des systèmes évoluant en parallèle ont été décrits dans plusieurs études sur le Niger, la Chine et l'Australie (Stafford-Smith *et al.*, 2009). De nombreux projets menés sur de petites exploitations agricoles en Afrique ont fait valoir que la grande diversité de l'état des sols pouvait souvent être résumé, à des fins d'analyse, en un petit nombre de situations et de tendances nationales, découlant par exemple de l'habitude de transférer les rares nutriments des champs extérieurs vers ceux plus proches des ménages afin d'accroître le rendement des principales cultures vivrières. La situation est évidemment plus complexe. A d'autres niveaux, les échanges mondiaux et les politiques de développement ont, par exemple, une influence sur les décisions prises affectant les petits agriculteurs (Scoones, 2001).

28. Cette description conceptuelle des influences d'échelle sur les processus H-E, hiérarchiquement liés par un ensemble cohérent de thématiques, alimente les stratégies déterminant les besoins en matière de suivi et l'ampleur de l'évaluation. Ces stratégies peuvent accroître considérablement la portée et le rapport coût/efficacité des activités de suivi et d'évaluation. Plutôt que de collecter de grands ensembles exhaustifs d'indicateurs sur l'ensemble des sites, y compris de nombreuses variables ne concernant que certains endroits, les équipes de suivi et d'évaluation peuvent se concentrer sur les principales variables et tendances ainsi que sur les syndromes clé pouvant intelligemment être reliés entre eux à tous les niveaux.

29. Grâce à plusieurs initiatives pilotes récentes de suivi, des systèmes de collecte, de suivi et d'analyse des connaissances à échelles multiples sont en cours d'élaboration. L'analyse multi-temporelle de données de télédétection s'intègre chaque jour davantage à l'interprétation basée sur des modèles conceptuels des systèmes H-E (Hill *et al.*, 2008). Le réseau ARIDnet explore l'application des principes des systèmes H-E dans plusieurs pays d'Amérique latine. Le défi consistant à relier les approches locales à celles privilégiées aux niveaux national et international a été abordé par Reed *et al.* (2008).

30. Le WOCAT a développé des méthodes et des outils permettant d'analyser et d'évaluer les technologies et approches de gestion durable des sols (SLM) au niveau local, tout en examinant leur diffusion aux niveaux sous-national et national. Ces études de cas ont récemment été intégrées à un processus participatif d'identification et de sélection des mesures d'application les plus appropriées. La méthode de cartographie de WOCAT a été améliorée et testée dans le cadre du projet LADA, coordonné par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). De même, l'Australie a lancé ACRIS, qui examine les interactions H-E dans le cadre de l'évaluation des situations et des tendances des parcours nationaux.

31. Ces initiatives pionnières de recherche appliquée fournissent d'excellents résultats qui peuvent être associés aux conclusions émergentes sur les modèles d'évaluation intégrés ainsi qu'aux nouvelles techniques de gestion des connaissances.

4. La gestion durable des sols (SLM) est une nécessité pour remplir la principale mission de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (lutter contre la désertification) ; c'est pourquoi le suivi et évaluation de la gestion durable des sols doit être pleinement intégré aux efforts de suivi et d'évaluation de la désertification/dégradation des sols et de la sécheresse.

32. Historiquement, en matière de suivi et d'évaluation, l'accent a été mis sur la description de la nature et de l'ampleur du *problème* posé par la DDSS. Rappelons que le titre de la CLD souligne sa mission de *lutter* contre la désertification ; il serait donc approprié et souhaitable de mettre davantage en avant le suivi et l'évaluation des *solutions*. Le projet LADA s'est ainsi fortement inspiré des méthodologies WOCAT et DESIRE pour élargir son régime de suivi et d'évaluation et couvrir les solutions SLM, telles que mentionnées au point 3 ci-dessus.

33. Les informations sur la progression des solutions à la DDSS seront utiles à ceux investissant dans ces mêmes solutions ou l'envisageant et pourraient susciter un soutien plus important à la CLD. Elles permettront également d'identifier, le cas échéant, les actions correctives permettant de progresser encore davantage. Les solutions SLM, par exemple, sont au cœur de la stratégie de mobilisation contre la dégradation des sols (Land Degradation Focal Area) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Depuis son lancement, le FEM a investi 792 millions de USD dans des projets et programmes encourageant la SLM pour lutter contre la DDSS et la déforestation. Le FEM développe actuellement des procédures de suivi et d'évaluation pour identifier les gains et les bénéfices SLM liés à ces investissements (projet KM : Land).

34. Dans la perspective de la CLD et pour englober les interactions homme-environnement, nous pourrions définir pratiquement la SLM comme « *une gestion des sols négociée par l'ensemble des parties prenantes et permettant de conserver ou d'améliorer les services des écosystèmes à la base du bien-être humain* ». L'observation des systèmes de gestion, d'utilisation et de couverture des sols fournit des indices pour le suivi et l'évaluation de la durabilité de la gestion des sols, déterminant si les terres, l'eau, les nutriments, la végétation et d'autres atouts essentiels à la durabilité sont gérés de manière à garantir leur viabilité. Les progrès rapides des méthodologies géospatiales tiennent en grande partie leur promesse de relier un vaste ensemble de données, socio-économiques aussi bien que biophysiques, au travers de grilles donnant un aperçu des tendances de gestion durable des sols. Le financement des projets se faisant la plupart du temps à court terme rend malaisé le suivi et l'évaluation de phénomènes à long terme tels que la durabilité, mais les principes et les pratiques connus pour contribuer à la durabilité peuvent être d'une grande utilité (approches basées sur la pratique), comme la préservation du couvert végétal, le contrôle de la circulation des eaux de surface, l'augmentation de la biodiversité, etc.

35. Toutefois, l'avis des parties prenantes peut diverger selon la configuration et l'ampleur souhaitée des différents atouts et services que les écosystèmes génèrent. Ainsi, certains individus bénéficieront davantage de terres agricoles, pendant que d'autres préféreront des pâturages ou des terrains non cultivés. Chaque système d'utilisation des sols peut être géré durablement ou non en fonction de son propre contexte. C'est pourquoi l'environnement doit être pris en compte lors du suivi et de l'évaluation de la SLM. Il est donc important de privilégier une approche participative faisant appel à un ensemble représentatif d'acteurs. Les dynamiques socio-économiques et politiques ont une influence considérable sur l'adoption et les impacts de la

SLM. Les changements politiques peuvent rapidement augmenter ou diminuer la durabilité des systèmes au niveau de l'état des sols. Des facteurs tels que la tenure foncière, le travail, l'accès aux intrants et aux marchés notamment doivent faire l'objet d'un suivi-évaluation.

36. L'eau est l'une des principales contraintes de la SLM dans les régions arides, cette dernière pouvant à son tour améliorer la gestion de l'eau. Le potentiel de développement de l'irrigation est entravé par plusieurs éléments (coût, impacts secondaires, etc.). Les chaînes de montagne éloignées jouent un rôle de « châteaux d'eau » approvisionnant les zones arides avec d'autres modèles de type bassin versant (bassins versants, bassins collecteurs, etc.) mais le changement climatique et la déforestation dégradent ces ressources. Le suivi-évaluation de la SLM doit tenir compte de ces dynamiques. Les connaissances locales représentent une riche source de solutions ingénieuses pour la récupération de l'eau. L'adaptation des espèces agricoles et des pratiques de gestion est souvent la seule solution réalisable, mais elle est partielle. La sécheresse peut anéantir des gains de développement difficilement obtenus et décourager les utilisateurs des sols face au risque, inhibant les investissements en SLM. Le suivi-évaluation de la SLM doit être conçu de manière à informer les systèmes d'alerte précoce sur la sécheresse et inclure des paramètres portant sur la résilience à la sécheresse. Les filets de sécurité sociaux et les revenus alternatifs ont donc un rôle important à jouer pour réduire la vulnérabilité à la sécheresse.

37. La SLM exige un équilibrage des intrants et des sortants des systèmes, comme les nutriments nécessaires à la croissance des végétaux. Les intrants achetés peuvent remplacer ceux exportés hors de l'exploitation, même si, sur le long terme, cette stratégie pose problème. La question doit donc être suivie et évaluée. Les forces économiques pourraient déplacer les intrants achetés loin de la portée de nombreuses populations pauvres des zones arides. Les prix des principaux engrais augmenteront sans doute fortement dans les décennies à venir en raison du coût élevé de l'énergie utilisée pour la production d'azote et de la diminution des réserves mondiales de phosphore de qualité supérieure. D'après les estimations, l'Afrique subsaharienne sera victime de déséquilibres très marqués en matière de nutriments continentaux. Les pertes de nutriments entraînent également des problèmes de pollution dans les écosystèmes en aval.

38. Cependant, le suivi-évaluation des nutriments peut être un exercice coûteux et rendu difficile par la variabilité spatiale. La spectroscopie à infrarouges représente une importante avancée : fournissant une mesure rapide et à faible coût de plusieurs nutriments, cette technologie est aujourd'hui appliquée à l'échelle du continent noir pour surveiller la santé des sols par le Service d'information sur les sols africains. Il existe entre les sols, l'eau, les nutriments et la végétation de fortes interactions qui devraient faire l'objet d'un suivi-évaluation par modélisation des systèmes, pour trouver le moyen d'améliorer le recyclage des nutriments afin de parvenir à une gestion plus durable des sols.

39. La faible teneur en carbone des sols est une contrainte répandue dans les régions sèches, limitant leur productivité en raison de plusieurs mécanismes biophysiques. Les modèles aujourd'hui disponibles peuvent fournir des indications utiles sur l'état, les tendances et les impacts liés au carbone, même si des améliorations constantes sont nécessaires pour les calibrer en fonction des différents paramètres des zones arides. Les pratiques SLM peuvent augmenter la teneur en carbone des sols, mais la pénurie de nutriments et d'eau associée aux facteurs économiques tend à limiter leur potentiel.

40. L'injection de carbone dans les terres arides sous la forme de « biocharbon » pourrait améliorer la productivité de façon durable. Cette hypothèse doit être testée plus avant dans les meilleurs délais afin de lever les incertitudes qui subsistent. L'ajout de biocharbon pourrait simultanément permettre de lutter contre le changement climatique tout en générant de l'énergie renouvelable. La viabilité économique de cette option reste à considérer et des précautions doivent être prises pour éviter qu'elle n'encourage la déforestation. Le biocharbon peut facilement faire l'objet d'un suivi, puisque les volumes injectés le seraient dans des terres connues.

5. Les efforts de suivi et d'évaluation de la DDSS/SLM doivent prévoir la collecte d'informations liées au changement climatique et à biodiversité sans omettre d'autres questions liées aux sols se trouvant au cœur des accords multilatéraux sur l'environnement.

41. La situation de l'environnement mondial se détériore de différentes manières qui sont interconnectées, ce qui a déclenché des actions au niveau international sous la forme d'accords multilatéraux sur l'environnement (AME). Alors que la CLD attire l'attention sur les questions liées à la DDSS et à la SLM, les dynamiques des sols se retrouvent également dans les AME conclus en même temps que la Convention au Sommet de Rio : la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) et la Convention sur la diversité biologique (CDB). Les questions du sol affectent également les sujets d'actualité repris dans la Convention de Ramsar sur les zones humides (1971), la Convention pour la protection du patrimoine mondial (1972) et la Convention sur les espèces migratoires (1979).

42. Les liens entre la DDSS, le changement climatique et la perte de biodiversité ont été soulignés par la synthèse consacrée en 2005 à la désertification par l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MA). Ce document note que les zones sèches qui recouvrent le tiers de la surface émergée de notre planète contiennent plus d'un quart du carbone organique du monde, soulignant que la DDSS entraîne chaque année la libération estimée de 300 millions de tonnes de carbone dans l'atmosphère. La perte de végétation due à la DDSS expose les sols à l'érosion et entrave le cycle des nutriments, aggravant encore la baisse de productivité de la biomasse. Ces effets dégradent en outre les habitats et les conditions d'adaptation nécessaires à la survie de plusieurs espèces de plantes et d'animaux. Une végétation plus clairsemée entraîne une hausse de l'albédo de surface (réflectivité) et de la poussière, ce qui peut affecter le climat au niveau local et mondial. La poussière quant à elle peut avoir des effets nocifs sur d'autres environnements ainsi que sur la santé humaine.

43. Ces interconnexions impliquent également que de fortes synergies positives sont possibles si on lutte efficacement contre la DDSS, notamment par la SLM. Ainsi, une augmentation de la proportion de carbone séquestré dans le sol accroît les rendements agricoles et par conséquent l'approvisionnement et la sécurité alimentaires, tout en encourageant la couverture végétale et en réduisant l'érosion des sols. La SLM contribue ainsi à des stratégies d'adaptation et d'atténuation pour résister au changement climatique.

44. L'adoption à venir de pratiques SLM permettant la séquestration et la hausse du carbone présent dans les sols sera sans doute fortement influencée par les stimuli économiques tels que les politiques de crédit de carbone actuellement négociées au niveau mondial. Ces forces sociales doivent également être mentionnées et évaluées pour permettre une prise de décision informée en

matière de DDSS et encourager à la conception et à la mise en œuvre de politiques carbone efficaces.

45. La biodiversité naturelle est à la base de services cruciaux fournis par nos écosystèmes et s'opposant à la DDSS tout en améliorant le bien-être humain comme le cycle des nutriments, le contrôle de l'érosion, la modération du débit de l'eau et sa purification, la pollinisation, le contrôle des organismes nuisibles, l'approvisionnement en énergie (bois de chauffage), en matériaux de structure, en médicaments, en herbes, en aliments, l'écotourisme et la valeur esthétique des paysages, etc. La biodiversité agricole garantit quant à elle l'approvisionnement en aliments pour animaux et denrées alimentaires, les revenus et les moyens de subsistance, la gestion des maladies et des parasites et la durabilité des systèmes d'utilisation des sols. Pour les produits de l'agriculture, les espèces sauvages sont une source de variation génétique de valeur pour la sélection des plantes. La disparition des habitats ainsi que des couloirs migratoires et d'autres services rendus à la faune diminuent la valeur d'un territoire pour l'écotourisme. Des stratégies in situ et recourant à des banques génétiques constituent des moyens complémentaires pour préserver ces atouts et devraient être secondées par des informations résultant d'un suivi-évaluation.

46. Le défrichement de terres à des fins agricoles peut être considéré comme une dynamique liée à la DDSS qui entraîne normalement une importante diminution de la biodiversité. Les stratégies de développement agricole doivent donc être repensées de façon à minimiser ce dommage, en privilégiant par exemple le concept d'« éco-agriculture ». Les connaissances locales peuvent souvent révéler la valeur des composantes de la biodiversité largement inconnues des marchés commerciaux. Même lorsque leur valeur est incertaine, l'extinction des composantes de la biodiversité est irrémédiable. Une approche prudente doit donc être privilégiée conformément au Principe 15 du Sommet de la Terre de Rio (Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, 1992) et d'autres accords internationaux.

47. Les données de suivi et d'évaluation sont essentielles à la conservation de la biodiversité. Ainsi, le Partenariat 2010 pour des indicateurs de la biodiversité élabore des indicateurs mondiaux pertinents pour les problématiques de DDSS et vise à réduire le rythme de perte de la biodiversité de façon significative à l'horizon 2010. Nombre de ces indicateurs seront également applicables aux niveaux régional, national et sous-national.

48. Le changement climatique et les activités humaines altéreront les habitats et entraîneront des modifications au niveau des espèces et de la fréquence génétique des caractéristiques d'adaptation (comme la résistance à la chaleur, aux parasites et aux maladies). Certains de ces changements pourraient être trop rapides pour permettre une adaptation évolutionnaire, entraînant le dépassement de certaines limites qui pourraient déstabiliser les écosystèmes et avoir des conséquences désastreuses, comme des épidémies sanitaires massives, des incendies et des variations des espèces dominantes. De tels désastres peuvent affaiblir la séquestration du carbone, le cycle des nutriments et d'autres fonctions des écosystèmes, générant des réactions adverses qui viennent encore aggraver le changement climatique et la DDSS. L'envahissement des pâturages par les broussailles est un exemple de phénomène ayant dégradé de nombreuses régions sèches. Des outils de suivi et d'évaluation sont donc nécessaires pour prévoir ces risques ainsi que les limites à respecter et lancer des alertes précoces aux décideurs.

6. Pour contribuer efficacement à l'établissement de priorités par les décideurs, les efforts de suivi et d'évaluation doivent collecter des informations sur les coûts économiques, sociaux et environnementaux de la DDSS ainsi que sur les avantages découlant de la SLM. Il conviendrait d'explorer le rôle potentiel de la modélisation économique afin de développer des mécanismes politiques pouvant faciliter les décisions en matière de gestion durable des sols.

49. Les décideurs nationaux sont submergés d'appels urgents à agir sur une large gamme de questions. Ils doivent donc faire des choix. L'un des principaux facteurs influençant leurs décisions est le retour attendu sur investissement, comme le prouve l'impressionnant retentissement qu'a eu le Rapport Stern sur l'économie du changement climatique et l'impact escompté de l'économie des écosystèmes et de la biodiversité sur les décisions prises par les gouvernements. Il convient de considérer les avantages à long terme pour assurer la durabilité, permettre une planification judicieuse de l'utilisation des sols et révéler les véritables coûts de l'exploitation des sols à court terme et de l'appropriation de terres (*land grabs*)

50. En raison de l'insuffisance de données, les analyses coûts/bénéfices liées à la DDSS sont rares et s'appuient sur des hypothèses grossières. Ce défaut est regrettable, d'autant que la lutte contre la DDSS devrait en principe engranger d'importants retours sur investissement. Les coûts/bénéfices des activités de suivi et d'évaluation (comme nous l'indiquons ci-dessus au point 1) doivent donc être soulignés, afin de convaincre les Parties de l'avantage de s'engager dans ces activités.

51. Les interventions de SLM peuvent transformer les pertes liées à la DDSS en gains par la hausse des revenus, la réduction de la vulnérabilité aux fluctuations climatiques et la promotion d'une utilisation productive et durable des sols. D'autres moyens de lutte contre la désertification et de maintien des revenus peuvent aussi avoir d'importants résultats (réhabilitation des terres, séquestration du carbone, écotourisme, emploi hors exploitation, etc.).

52. Une analyse coûts/bénéfices précise doit prendre en compte la valeur des services environnementaux, qu'il existe ou non un mécanisme pour la rémunération monétaire de leur utilisation. Tous les éléments (bénéfices ou coûts) n'ont pas forcément une nature monétaire. La terre fournit un éventail de services liés aux écosystèmes qui bénéficient aux humains de façon tangible et immatérielle (culturellement ou spirituellement par exemple).

53. De nombreux projets de recherche sont en cours pour déterminer la valeur des actifs, des biens et des services fournis par les écosystèmes (et de leur perte, due à la DDSS, par exemple), tant d'un point de vue monétaire que non monétaire. La valorisation de la biodiversité a fait beaucoup de progrès. Ces principes peuvent être directement étendus à d'autres actifs, biens et services DDSS.

54. Même en l'absence de paiement versé pour les services des écosystèmes, les préférences affichées des agents économiques peuvent être observées pour en estimer la valeur. Les méthodes choisies comprennent la tarification publique, le prix des dommages évités, les frais de remplacement/substitution, les frais de déplacement sur un site pour profiter de ses services, les coûts liés à l'atténuation, les prix hédonistes, l'évaluation de la contingence (volonté de payer pour un service) et les estimations des groupes locaux, entre autres.

55. Lorsque l'observation directe des agents économiques est impossible, l'évaluation indirecte est utilisée. Cette approche consiste à assigner une valeur monétaire au dommage causé par la dégradation des sols en utilisant les méthodes de remplacement des coûts et de la dose-effet. Par exemple, le prix d'un engrais est l'une des façons d'estimer la valeur de la perte de fertilité d'un sol qu'il vient remplacer.

56. Une analyse coûts/bénéfices découle automatiquement sur un examen du potentiel de paiement lié à un service environnemental (PSE). Les services des écosystèmes candidats les plus fréquemment mentionnés sont (a) la protection des bassins versants, (b) la préservation de la biodiversité, (c) l'esthétique des paysages et (d) la séquestration du carbone. Plus de 400 schémas PSE sont actuellement en cours dans plusieurs pays grâce à des partenariats public-privé (et pas uniquement dans les zones arides).

57. Dans le cadre de la CCNUCC, le mécanisme de paiement international pour la séquestration du carbone, lié au Programme de collaboration des Nations Unies proposé pour la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme UN-REDD), pourrait générer des ressources financières pour les pays en zone sèche. L'annulation de la dette par les pays créanciers en échange de la protection de leurs écosystèmes par les pays en développement (échanges dette-nature) et l'offre de microcrédit destinée à encourager les revenus alternatifs sont des opportunités voisines de financement des efforts de lutte contre la DDSS.

7. Les efforts de suivi et d'évaluation doivent tirer parti de la gestion des connaissances qui stimule les importantes synergies entre les diverses sources d'expertise réparties sur différents niveaux, échelles spatiales et temporelles, environnements sociaux, institutions, disciplines scientifiques et domaines de développement.

58. La complexité du phénomène de la DDSS exige l'application d'approches de suivi et d'évaluation fortement basées sur la connaissance. Etant donné la multiplicité des intérêts (populations, gouvernements et institutions) en jeu sur les questions de la terre, les efforts de suivi et d'évaluation doivent faire appel à plusieurs sources de connaissances à différents niveaux. La gestion des connaissances (GC) couvre l'accès, la conservation et le partage de ces connaissances.

59. La GC exige une bonne compréhension de la manière dont les populations acquièrent des connaissances dans différents environnements (institutionnel, culturel, social) et surmontent les obstacles à leur partage et à leur apprentissage. Nombreux sont les articles spécialisés qui ont été rédigés sur la façon dont l'apprentissage se déroule ou échoue dans différents environnements. On connaît bien le rôle des réseaux sociaux, des communautés de pratiques, du courtage de connaissances et des intermédiaires dans le partage des savoirs. Des modèles basés sur les agents ont été développés pour expliquer comment les connaissances circulent (ou sont séquestrées) au sein des réseaux sociaux en fonction des particularités comportementales.

60. Au fur et à mesure que les sociétés se développent, l'érosion des connaissances locales devient un sujet d'inquiétude particulièrement pressant, surtout en matière de gestion des sols. Les tentatives passées visant à préserver les connaissances locales dans des bases de données ont été décevantes : les savoirs se conservent, se développent et se partagent mieux lorsqu'ils sont

utilisés. En pratique, l'essentiel des échanges de connaissances intervient lors de la génération de ces savoirs mêmes, brouillant la frontière entre production, transfert et application de connaissances. Un projet de recherche en Namibie a par exemple montré que les utilisateurs du sol ont une meilleure compréhension des causes et des effets du changement environnemental et disposent d'un ensemble plus complet d'indicateurs que les usagers des terres gérées par l'économie formelle. En Australie, les savoirs aborigènes n'ont cessé de faire ressortir les limites des paradigmes de la recherche écologique à court terme. Toutefois, il faut veiller à attribuer comme il se doit les droits de propriété intellectuelle aux communautés locales.

61. En hybridant les connaissances locales et scientifiques, un meilleur suivi et une évaluation plus précise peuvent être garantis. En Namibie, des indicateurs identifiés par les exploitants locaux sur la base de leurs besoins d'information sont suivis par les agriculteurs eux-mêmes ; les experts de l'économie formelle les aident à analyser et à interpréter ces données et travaillent avec eux pour identifier des options résolvant leurs problèmes de pâturage. Cette approche est reflétée dans le cadre systématique de suivi, d'évaluation et de résolution de la DDSS proposé par Reed *et al.* (2006).

62. Il existe toute une variété de méthodes pour évaluer, associer et intégrer les connaissances locales et scientifiques. Cependant, l'utilisation de ces outils est souvent entravée par des obstacles institutionnels, culturels, d'échelle, de langue ou d'une autre nature qui empêchent la circulation des connaissances. Des organisations spécifiques, baptisées « *boundary organizations* », sont nées pour tenter de dépasser ces barrières.

63. Le réseau mondial Drynet agit par exemple comme courtier de connaissances entre organisations intéressées par les questions de dégradation des sols arides et de SLM. En Namibie, le Forum pour une gestion intégrée des ressources encourage l'échange de connaissances entre les agriculteurs et leurs prestataires de services. Le Programme aquacole régional d'action pour la Méditerranée (MEDRAP) de la Commission européenne et ses Actions concertées (2001–2004) appellent à l'échange de connaissances entre la communauté institutionnelle de la CLD et le monde de la recherche scientifique en Grèce, en Italie, au Portugal, en Espagne et en Turquie. Le WOCAT (décrit ci-dessus) agit comme une chambre de compensation pour les approches de gestion durable des sols, tout en servant de réseau d'experts et de praticiens aux niveaux national, régional et international. Il facilite ainsi les échanges d'expertise par contact direct.

64. Le stockage et la diffusion efficace des savoirs exige la création d'organismes chargés de fonctions de compensation. L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) a ainsi lancé une initiative en l'an 2000 baptisée « Systèmes d'information sur la désertification – Informations environnementales » (DIS-EISI). De son côté, DIVERSITAS endosse un rôle similaire dans le domaine de la biodiversité, tout en utilisant ces connaissances pour développer des plans scientifiques et des recommandations politiques à l'attention des décideurs.

65. L'utilisation des connaissances issues des efforts de suivi et d'évaluation au sein de la CLD et de ses organismes pose plusieurs questions. L'application par les gouvernements nationaux des obligations découlant des AME a été entravée par la limitation des ressources humaines et financières. Même s'il existe un large consensus sur la nécessité d'une plus grande cohérence dans la mise en œuvre des AME de Rio, sa mise en pratique a été difficile. Au sein du système onusien, de nombreuses organisations et agences spécialisées travaillent sur divers

aspects de la DDSS, dont la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation météorologique mondiale, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Commission du développement durable, le Forum des Nations Unies sur les forêts et l'Assemblée générale ainsi que les organismes donateurs qui soutiennent leurs travaux tels que le Fonds international de développement agricole, la Banque mondiale, le FEM et les banques régionales de développement. Le partage des connaissances entre ces institutions doit être amélioré. Et il doit en être de même entre les institutions au niveau national.

66. Le septième Objectif du millénaire pour le développement exige des pays qu'ils intègrent (généralisent) les principes du développement durable à leurs politiques et programmes — une lacune au niveau des flux de connaissances coïncidant avec de nombreux obstacles institutionnels. Cependant, les programmes d'action nationaux (PAN) développés par de nombreuses parties à la CLD doivent encore, pour la plupart, être regroupés. La Tunisie est une exception : ses efforts de lutte contre la désertification sont désormais intégrés dans les plans de développement économique et social du pays. Le Swaziland a également intégré son PAN à sa Stratégie nationale de développement, à son Plan d'action pour l'environnement, à sa Stratégie pour la réduction de la pauvreté ainsi qu'à d'autres initiatives.

8. Le partage des instruments, des méthodes et des connaissances locales et scientifiques améliorera le suivi et l'évaluation et renforcera les capacités humaines et institutionnelles.

67. Le problème général mis en avant par les ministères, les agences, les organisations non gouvernementales, les scientifiques, les projets de recherche et d'autres acteurs dans les pays en développement et identifié par la quasi-totalité des études et rapports de mise en œuvre des AME, est l'absence de capacités institutionnelles, financières et humaines pour répondre adéquatement aux besoins en ressources humaines et physiques et en compétences. L'ampleur des capacités disponibles affecte l'efficacité du suivi et des échanges d'informations, ainsi que la capacité à mettre en œuvre efficacement les traités.

68. La gestion des connaissances peut contribuer à surmonter cet obstacle, à condition que les barrières au partage et à la gestion de ces savoirs entre les niveaux local, national, régional et international soient assouplies. Le renforcement des capacités doit se faire de manière trans-sectorielle afin de dépasser les défauts du passé et de mieux cerner la complexité de la DDSS. Il s'agit en particulier de comprendre le besoin d'inclure des actions précises dans les politiques, cadres, analyses et priorités des gouvernements.

69. Qui plus est, le renforcement des capacités doit encourager une plus grande collaboration et coordination des activités aux niveaux régional, national et local. Un tel renforcement ne pourra intervenir que si les cursus universitaires nationaux/régionaux consacrés à la science du développement des régions arides sont renforcés, permettant ainsi la formation des décideurs de demain et encourageant des liens étroits entre chercheurs et hommes politiques sur la question du développement durable des zones sèches.

70. Le processus de suivi et d'évaluation lui-même a une fonction de renforcement des capacités, diverses parties prenantes pouvant y partager leur expertise et leurs connaissances sur les conditions et les tendances des sols. Les savoirs provenant de différents niveaux, y compris

les connaissances locales, offrent de nouvelles et instructives perspectives aux autres acteurs. Comme nous l'avons dit plus haut, l'intégration du suivi et de l'évaluation du problème posé par la DDSS comme de ses solutions constitue un mécanisme permettant à la fois de renforcer les capacités mais aussi de les traduire en actions pour résoudre les problèmes de la DDSS.

71. Les capacités doivent être renforcées de manière à consolider les institutions existantes des pays touchés, mettant ainsi toujours plus en avant la nécessité de reconnaître l'utilité des activités de suivi et d'évaluation. Le projet intitulé « Analyse des transects pour le suivi de la Biodiversité en Afrique » (BIOTA) a par exemple permis la formation de « para-écologistes » locaux chargés du suivi et de l'évaluation des dégradations. Utilisant des méthodes de partage des connaissances qui nourrissent les décisions de gestion prises au niveau local, ils deviennent détenteurs clé des connaissances qu'ils partagent au sein de leurs communautés. LADA de son côté consolide les agences de suivi et d'évaluation des principales régions sèches situées sur trois continents en développant des centres de formation régionaux au sein des institutions nationales.

9. La coordination et la diffusion de nouvelles connaissances et méthodologies dans le but d'adopter des approches intégrées à la DDSS/SLM exigent l'instauration d'un mécanisme consultatif scientifique et interdisciplinaire indépendant de niveau international. Celui-ci couvrirait (sans pour autant être limité à) les activités de suivi et d'évaluation et bénéficierait de canaux clairs pour la transmission de ses recommandations à la Convention dans le cadre du processus décisionnel.

72. L'ampleur des études scientifiques menées sur la DDSS ne cesse d'accroître les connaissances disponibles sur ce phénomène. Prenant la forme de ressources et de boîtes à outils, elles nous permettent de voir d'un œil nouveau ce problème épineux. Ces opportunités émergentes doivent être identifiées, évaluées et appliquées de façon continue afin de soutenir au mieux la mission de la CLD.

73. La CLD a fait un important pas dans cette direction en organisant sa 1^{ère} Conférence scientifique. Cependant, les conférences ne sont peut-être pas le format idéal pour l'échange permanent de recommandations scientifiques, le renforcement des bases de connaissances scientifiques et le déroulement d'évaluations et d'analyses approfondies. Afin de garantir le soutien continu et de grande portée dont la mission de la CLD a besoin, un mécanisme permanent, indépendant et crédible d'un point de vue scientifique est nécessaire.

74. Un tel mécanisme doit être cohérent avec les politiques adoptées sans être trop prescriptif. Il doit permettre aux décideurs de bénéficier d'une information objective sur les conséquences probables des différentes politiques et options de mise en œuvre qu'ils seraient amenés à privilégier.

75. La valeur d'un tel mécanisme dépendra du degré de crédibilité scientifique auquel il sera associé dans le monde. Pour être crédible, il devra être transparent, libre de toute influence non scientifique et donc géré indépendamment du processus politique de la CLD. Il devra baser ses analyses sur des preuves vérifiables et soumettre ses conclusions à des processus de contrôle de la qualité scientifique largement reconnus comme l'examen par les pairs.

76. Ce mécanisme ne devra pas être lui-même chargé des projets de recherche, mais s'inspirer des informations scientifiques pertinentes en matière de connaissances et de recherche que les

milliers d'institutions et d'agences chargées de par le monde de l'analyse des différents aspects de la DDSS ne cessent de rendre publiques. Le mécanisme devra s'alimenter à des sources de connaissances organisées (voir point 11) lorsqu'elles existent, et lier ces informations aux efforts de renforcement des capacités (voir point 8). Il devra fonctionner en étroite coopération avec les mécanismes scientifiques de lutte contre la DDSS existant aux niveaux régionaux et nationaux.

10. Pour traduire ces principes en actions, un suivi-évaluation régulier au niveau international de la DDSS/SLM et des mécanismes d'alerte précoce doivent être instaurés et appliqués sur la base de protocoles standard communs et de politiques d'accès libre aux données, ce qui permettra d'harmoniser les démarches avec d'autres efforts internationaux et d'éviter autant que faire se peut toute duplication.

77. Un mécanisme est nécessaire pour mettre en œuvre les principes modernes de suivi et d'évaluation de la DDSS/SLM décrits dans ce document. La CLD est la seule des trois conventions de Rio à ne pas disposer d'un système d'observation spécifique. La CCNUCC jouit du Système mondial d'observation du climat tandis que la CDB est soutenue par le système composé du Groupe pour l'observation terrestre et du Réseau pour l'observation de la biodiversité (GEO BON), placé au sein du Réseau mondial des systèmes d'observation de la Terre. Ceux-ci facilitent l'intégration et l'interopérabilité des réseaux d'observation existants et augmentent la crédibilité de ces deux conventions. Les deux systèmes ont été lancés suite au Sommet mondial pour le développement durable de 2002 et dynamisés par le G8, groupe des principales nations industrialisées.

78. De la même façon, de nombreux scientifiques experts de la DDSS ont appelé à la création urgente d'un Système mondial d'observation des zones sèches (ou GDOS), qui viendrait soutenir la mission de la CLD. Le concept du GDOS permettrait d'éviter la répétition ou la duplication de systèmes de suivi-évaluation existants, encourageant au contraire à leur intégration et à leur harmonisation en développant des normes et des protocoles communs qui, comme nous l'avons déjà dit, sont essentiels à une évaluation globale et intégrée. Un mécanisme de type GDOS synthétiserait et utiliserait les leçons tirées des initiatives pionnières en matière de suivi et d'évaluation de la DDSS/SLM comme ACRIS, ARIDnet, Agro Hydro-Meteorology (AGRYMET), le Réseau régional asiatique pour le suivi et l'évaluation de la désertification (Asia-TPN1), BIOTA AFRICA, DESIRE, DISMED, l'Evaluation mondiale de la dégradation des sols d'origine anthropique (GLASOD), le projet « Global Land » (GLP), le Système mondial d'observation terrestre (SMOT), LADA, les Réseaux d'observatoires de surveillance écologiques à long terme de l'Observatoire du Sahel et du Sahara (ROSELT/OSS), WOCAT entre autres, ainsi que les systèmes d'alerte précoce sur les famines qui opèrent dans nombre de zones arides du monde, comme le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWSNET) et le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR). Ce mécanisme constituerait une plate-forme permettant une évolution continue des systèmes de suivi et d'évaluation, par exemple en testant et en appliquant les concepts et techniques scientifiques émergents comme tels que le cadre de synthèse DDP décrit au point 1.

11. La communauté de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification bénéficierait considérablement de l'instauration d'un mécanisme de travail en réseau scientifique qui permettrait un accès, une utilisation et un partage plus efficaces du corpus de connaissances et d'expertise sur la DDSS/SLM au niveau international, ensemble large mais non centralisé.

79. En raison de sa complexité, la recherche sur la DDSS présente une nature transversale. Elle couvre de nombreuses disciplines scientifiques, entrecroisant aussi d'autres bases de connaissances (comme les savoirs des utilisateurs des sols et des experts du développement). Par conséquent, la recherche sur la DDSS et les connaissances liées est dispersée dans des milliers d'universités, d'instituts, d'agences et d'organisations dans le monde. Ainsi, l'identification et la mobilisation rapide de cette communauté disséminée sont apparues comme un défi majeur dans l'organisation de la 1^{ère} Conférence scientifique de la CLD.

80. Cette dispersion entrave considérablement la circulation des informations scientifiques cohérentes vers la CLD ainsi que les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement comme la CDB et la CCNUCC. Elle empêche également le développement d'approches scientifiques intégrées et favorise les inefficacités liées à la duplication et à la limitation des échanges de connaissances.

81. Afin de fournir des données scientifiques plus complètes et plus réactives à la CLD, un mécanisme de mise en réseau et de coordination de la communauté scientifique mondiale sur la DDSS est nécessaire. Celui-ci viendrait s'insérer dans le mécanisme consultatif scientifique recommandé au point 10, améliorant son efficacité. En optant pour une telle approche, la CLD bénéficierait de services très utiles parmi lesquels :

(a) La détermination des avis dominants chez les scientifiques mondiaux sur les questions DDSS d'actualité

(b) La mobilisation de l'expertise scientifique pour analyser en profondeur certaines questions et problématiques spécifiques

(c) La formulation de plans scientifiques largement acceptés nécessitant une coopération mondiale et le soutien de donateurs

(d) La création d'une chambre de compensation et d'une plate-forme pour l'échange de connaissances scientifiques et la promotion du débat sur la DDSS

(e) L'instauration d'un mécanisme de création de partenariats scientifiques destinés à aborder les défis prioritaires de la recherche en matière de DDSS

(f) La mise sur pied d'un mécanisme de consultation pour le renforcement des capacités scientifiques et la création d'opportunités de parrainage sur les questions de la DDSS

82. Les scientifiques experts de la DDSS ont commencé à s'organiser par le biais de réseaux comme DesertNet International et le Réseau mondial des instituts de recherche sur les zones sèches. Ce bon début doit être encouragé et soutenu. Leurs efforts doivent bénéficier du cadre du Partenariat des systèmes des sciences de la Terre, qui contribue déjà substantiellement à alimenter les bases de connaissances des conventions environnementales sœurs grâce au Panel intergouvernemental sur le changement climatique et la CDB. D'autres modalités pourraient aussi être envisagées. La reconnaissance par la CLD de cette nécessité permettrait d'encourager le lancement de la discussion au sein de plusieurs instances scientifiques sur les formats institutionnels qui pourraient s'appliquer au mieux à un tel mécanisme de « réseau des réseaux ».
